



Compagnie l'Oreille arrachée Théâtre d'intervention depuis 2005

Titre : Vœux préfectoraux – Collectif 14/Manifestation pour le droit des étrangers

Lieu : Centre ville Caen

Date : 07 janvier 2011

Mes chers compatriotes de Caen et de Basse Normandie,

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par la volonté de l'Etat d'appliquer une politique migratoire humaine et généreuse autant que saine et rigoureuse. Les voyages pédagogiques ont été multipliés avec l'envoi de nombreux jeunes dans des pays qu'ils n'ont jamais connus, les séjours de familles nombreuses dans les centres de vacances en rétention à Oissel ou ailleurs ont été favorisés, les séparations de couples ont été également facilitées afin que chacun puisse prendre du recul et réfléchir sur sa situation amoureuse.

2010 aura également connu une grande effervescence intellectuelle, une renaissance de la pensée, un mouvement philosophique profond d'une grande portée et dont nous pouvons être fiers. Je parle bien entendu du débat sur l'Identité Nationale qui a réaffirmé les grands principes de la politique du chiffre et du porte-monnaie. Principes qui ont trouvé leur application cet été auprès des populations Roms et errantes sur les terrains vagues où le fisc a enfin pu effectuer des contrôles fiscaux et aider les services préfectoraux, conjointement à ceux de la police et de la gendarmerie, à réaliser leurs quotas.

Le projet de loi Besson adopté par les députés en 2010 couronne Le Pen ... heu .. la peine que nous nous sommes donnée pour améliorer le sort et les conditions de vie des migrants. Le Préfet pourra désormais grâce à ce projet créer des zones de rétention temporaire afin d'éviter la dispersion dans la nature de groupes débarquant éventuellement sur nos plages, les autorités – en conformité avec la directive européenne dite du retour – pourront prolonger les voyages pédagogiques en interdisant tout retour avant 5 ans, les séjours en centre de vacances-rétention pourront être prolongés jusqu'à 45 jours, les couples issus d'un mariage noir... heu... blanc, pardon, gris auront encore plus de temps pour réfléchir à leur situation amoureuse derrière les barreaux, enfin ceux que nous naturaliserons devront signer une charte de bonne conduite.

Grâce à ces dispositions, 2011 corrigera les défauts de 2010 au terme de laquelle, nous n'avons pas tout à fait atteint nos objectifs chiffrés. Nous ne pouvons malheureusement pas expulser toute la misère du monde! Il nous incombe donc de choisir ceux qui devront partir, ceux qui pourront rester et ceux qui attendront en réserve comme variable d'ajustement. Dans ces conditions, vous comprendrez que les dossiers que vous nous avez soumis ne peuvent se régler d'un trait de plume. Quand y'en a 1, ça va, c'est quand y en a plusieurs que ça pose problème. Nous ne pouvons prendre le risque d'une régulation massive de 23 familles! Imaginez l'appel d'air pour notre région!

Non! La Basse Normandie a le droit de choisir qui elle veut et qui elle peut accueillir sur son territoire! L'immigration désormais, c'est nous qui la choisissons, c'est eux qui la subissent! Ainsi ma nouvelle collaboratrice, Marie José France de la Banania, diplômée bac +5, titulaire d'une carte de séjour provisoire, pourra rester parmi nous tout le temps que nous l'emploierons dans sa fonction de secrétaire de mes effets personnels au Ministère de l'Intérieur...

Mes chers compatriotes, il me reste à vous souhaiter une délicieuse année de transits et de transition 2011 en attendant celle d'après, celle qui compte vraiment pour nous. Merci